

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 42

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 11 mai 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Courrier arrivé

26 JUIN 1998

COMMUNAUTE DE CNES
VALLEE DE LA SAUER

Présents : 36 votants

Tous les Délégués

sauf : MM. FRIEDMANN, ZINCK, BRICKA (excusés) qui étaient représentés
respectivement par MM. WELTZER, SCHERTZ, LIEHN.

MM. NEUHARD, MEYER Ch., BERNECKER, SIBLER, WEISS A.

Mme MAECHLING -excusés-

N° 25/98

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE MISE A NIVEAU DES CENTRES DE PREMIERES INTERVENTIONS
(C. P. I. - SAPEURS-POMPIERS)**

- VU le programme 1997 de mise à niveau des Centres de Premières Interventions des Sapeurs-Pompiers

- CONSIDÉRANT le Budget Primitif 1998

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer :

*. une subvention de 14 925,40 F, correspondant à la valeur H. T. de 10 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de ESCHBACH*

*. une subvention de 10 447,78 F, correspondant à la valeur H. T. de 7 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de GUNSTETT*

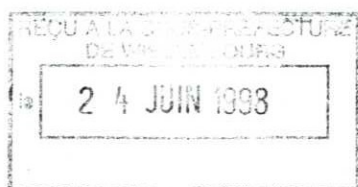
*. une subvention de 10 447,78 F, correspondant à la valeur H. T. de 7 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEGENEY*

*. une subvention de 10 447,78 F, correspondant à la valeur H. T. de 7 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de LANGENSOULTZBACH*

*. une subvention de 10 447,78 F, correspondant à la valeur H. T. de 7 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de LAUBACH*

*. une subvention de 14 925,40 F, correspondant à la valeur H. T. de 10 vestes,
à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de WALBOURG*

*Le Président est autorisé à signer tous documents se rapportant à cette décision
et à procéder aux mandatements des subventions attribuées aux Amicales, sur
présentation de justificatifs ou engagements écrits permettant de vérifier que ces
sommes sont destinées exclusivement à l'acquisition d'équipements pour
les C. P. I.*



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 9 juin 1998

Le Président,
Bernard LOGEL

